

15/05/2008

L'AFSSET, une agence menacée



Dans le cadre du projet de réforme des agences sanitaires, la dernière agence créée, l'Agence de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), pourrait être intégrée au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

Etant donné que leurs domaines d'expertise sont assez proches et que l'Afsset qui manque de moyens propres **confie de nombreux travaux à des opérateurs extérieurs**, la jeune agence pourrait être amenée à disparaître.

Même si l'Afsset a connu l'année dernière "un développement important de son activité, lié notamment à ses nouvelles prérogatives dans le domaine de la santé au travail", Michèle Froment-Védrine, directrice de l'Afsset dont le mandat prend fin demain, craint que l'Afsset ne soit "avalée" par l'Afssa.

3 structures nationales au lieu de 7

Suite à plusieurs crises sanitaires, un rapport a été demandé à Jean-François Girard, ancien directeur général de la santé sur le dispositif de veille sanitaire. Comme l'a précisé l'AFP, le document remis en octobre 2006 à Xavier Bertrand, ministre de la santé de l'époque, suggère la "remise à plat du système", avec la création de trois organismes : "**un institut de surveillance du vivant, une agence de sécurité sanitaire des produits consommés par les êtres vivants et une agence des milieux**", qui remplaceraient les 7 structures nationales actuelles : trois agences, dont l'Afssa et l'Afsset, et quatre instituts.